

GROUPE DU PORTE-PAROLE

S P R E C H E R G R U P P E

GRUPPO DEL PORTAVOCE

BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

S

**NOTE D'INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO**

Brussels, July 1969

The situation on the orange market

The Commission of the European Communities has issued a report on the production and marketing of oranges.

Italy, the only Community country that grows oranges, produced 1 350 000 metric tons of them in 1968, mostly for home consumption. Over 10% of the Italian harvest is exported, but this accounts for less than 3.5% of consumption in the other five Community countries. Most of the oranges consumed in these other countries come from Spain, Morocco, Israel and South Africa.

The Commission's report notes that Italian oranges reach the rest of the Community at a time when other exporters already have their oranges in the shops. To improve their position, Italian orange growers would really have to reorganize the industry and make appropriate arrangements for marketing their produce. However, it would take a number of years to put any such measures into effect. The Commission therefore suggests technical changes in the arrangements for market intervention and refunds, with the possibility of improving the price system as well.

GROUPE DU PORTE-PAROLE
SPRECHERGRUPPE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER
SPOKESMAN'S GROUP

NOTE D'INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

Bruxelles, juillet 1969

La situation sur le marché des oranges

La Commission européenne a publié un rapport sur la production et la commercialisation des oranges.

Dans la Communauté européenne, seule l'Italie est productrice d'oranges et sa production, qui a atteint 1.350.000 t. en 1968, est principalement destinée à l'autoconsommation. Plus de 10% de la récolte italienne sont exportés, mais cela ne représente même pas 3,5% de la consommation totale des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne et de la France.

La plupart des oranges consommées dans la Communauté européenne - à l'exclusion de l'Italie - proviennent d'Espagne, du Maroc, d'Israël et d'Afrique du Sud.

Dans son rapport, la Commission européenne note que les oranges italiennes arrivent sur le marché de la Communauté assez tard dans la saison, lorsque les autres pays exportateurs ont déjà mis en vente leurs oranges sur ce marché. En vue de s'assurer une meilleure position les producteurs italiens d'oranges doivent à vrai dire opérer une véritable réforme de structure et également organiser en conséquence la commercialisation. Il faudrait toutefois plusieurs années avant que ces mesures produisent leurs effets. C'est pourquoi la Commission européenne propose de procéder à une modification technique du système d'interventions et de restitutions, s'accompagnant éventuellement d'une amélioration du système des prix.
